

**SANTÉ** ■ L'Institut de formation supérieure en ostéopathie de Vichy s'est ouvert à d'autres paramédicaux

## L'école accueille de nouveaux étudiants

Depuis la rentrée, les infirmières, sages-femmes, podologues ou ergothérapeutes peuvent suivre la formation continue en ostéopathie, auparavant réservée aux masseurs-kinésithérapeutes et aux médecins.

Mathilde Duchatelle

« J'espère devenir ostéopathe », espère Fabienne Lassalle, infirmière à Limoges et étudiante en première année à l'Institut de formation supérieure en ostéopathie (Ifso) de Vichy. Cette formation, c'est un pari, un investissement important en temps, en argent... face à un ras-le-bol. Je veux changer de métier ».

Fabienne est l'une des premières infirmières à pouvoir se former à l'ostéopathie dans la cité thermale. Le cursus, unique en Auvergne, a été ouvert à la rentrée aux « autres paramédicaux » en activité : infirmières, sages-femmes, podologues, pharmaciens, ergothérapeutes... La formation pour les professionnels de santé, agréée par le ministère de la Santé en 2007, était jusque-là réservée aux seuls masseurs-kinésithérapeutes et aux médecins.

« C'est expérimental cette année, prévient Luc Boussion, directeur de l'institut. Sur une promotion de vingt-quatre, nous en accueillons huit. D'une part, pour savoir où l'on va,



**FORMATEURS.** Ostéopathes, médecins, gynécologues obstétriciens, ORL... interviennent à l'institut, qui compte aujourd'hui 55 % d'étudiantes, contre 45 % d'étudiants. PHOTOS : RAPHAËLE GIGOT

d'autre part parce que, si je connais bien la formation des médecins et des masseurs-kinésithérapeutes, je ne connais pas celle des autres. On va poursuivre à petite dose l'année prochaine. »

### Huit cents heures supplémentaires

Les professionnels de santé paramédicaux doivent suivre un volume horaire plus important, huit cents heures supplémentaires en moyenne, afin de rattraper le niveau des kinés et des

médecins, et pour parvenir, en bout de course, au même diplôme.

« On a plus de lacunes, c'est sûr, note Céline Daniel, infirmière. C'est pour cela que je ne peux pas dire si je serai encore infirmière, ou ostéopathe dans cinq ans, à la fin de la formation. Je rêve de devenir ostéopathe depuis dix ans, pour arriver à traiter la cause réelle des maux et limiter les traitements médicamenteux. Mais ce serait trop prétentieux de penser en être capables, alors que nous n'en

sommes actuellement qu'à la troisième session de la première année. »

La majorité des étudiants est masseur-kinésithérapeute : « À l'issue de la formation, ils peuvent choisir une activité spécifique ou un double exercice, indique Luc Boussion. Depuis deux ans, on sent une différence de motivation : la plupart vient pour devenir spécifiquement ostéopathe. Avant, c'était davantage pour chercher des recettes et intégrer des techniques d'ostéopathie dans leur pratique

de kinésithérapeute ». « J'aimerais bien, au bout des cinq ans, garder un mi-temps en ergothérapie, témoigne Adel Larem, praticien lyonnais, et commencer progressivement en ostéopathe jusqu'à ce que j'ai assez de patients pour ouvrir un cabinet à plein-temps ».

### « Ma palpation est beaucoup plus fine »

Les étudiants ne sont pas censés utiliser, dans leur activité professionnelle, les gestes qu'ils apprennent à l'institut d'ostéopathie, avant d'avoir leur diplôme, sous peine d'être accusés d'exercice illégal. « Il faut attendre, confirme Aurore Scholl, masseur-kinésithérapeute à Lyon, mais depuis que j'ai commencé, je sens davantage, chez mes patients, où peuvent être les blocages. Et ma palpation est beaucoup plus fine ».

### Sur cinq ans

La formation continue est réservée à des personnes en activité. Les heures de cours pratiques (70 % du volume) et théoriques sont réparties en sessions de quelques jours sur cinq ans. Les médecins et les masseurs-kinésithérapeutes doivent valider 1.225 heures pour obtenir leur diplôme ; les paramédicaux doivent y ajouter de 700 à 1.200 heures. L'ifso ne propose pas de formation initiale, ou post-bac : un choix de la direction. « Je pense qu'il y a besoin de mûrir le choix de devenir ostéopathe, estime Luc Boussion. Et kiné, en quatre ans, c'est déjà une lourde formation initiale ».



**PRATIQUE.** Les étudiants pratiquent les gestes, en cours, à l'Ifso, au sein du centre hospitalier. A partir de mai, ils pourront également s'exercer aux Bains Callou, à Vichy. Un partenariat vient d'être signé entre l'école et les thermes, permettant à la fois l'exercice d'ostéopathes dans les locaux des Bains et des stages pour les étudiants.

## Une formation intensive en deux ans à la rentrée 2009-2010

« Les jeunes professionnels de santé s'installent de plus en plus tardivement ; ils font des remplacements, ils vont à droite à gauche, parce que c'est intéressant financièrement, analyse Luc Boussion. Ils se posent généralement au bout de quatre, cinq ans ».

Face à ce constat, la direction de l'Ifso met en place, à la rentrée prochaine, une formation intensive en ostéopathie, sur deux ans. 1.225 heures, à temps plein (ou presque), réservées, dans un premier temps, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux médecins, au sein d'une

promotion de 24 à 30 élèves.

Les professionnels sans cabinet en seront le cœur de cible : « C'est un temps propice pour la formation complémentaire, estime le directeur de l'Ifso de Vichy. Notre formation continue sur cinq ans touche des professionnels du grand Centre.

Avec cette formation intensive, nous allons recruter nationalement ».

**Pratique.** Les inscriptions pour l'année 2009-2010 sont ouvertes. Ifso : 3 bd Denière, à Vichy. Tél. 04.70.97.22.42. Sur Internet : <http://www.ostéopathie-auvergne.fr>